
COVID-19

Crise climatique

Programme d'impulsion

2020-2030

Pour l'emploi et le développement
durable

RÉSUMÉ

29 avril 2020

Mandat de : energie-wende-ja



Greenpeace Suisse

GREENPEACE

Auteurs : Dr. Ruedi Meier, Berne
Walter Ott, Baden

Traduction : Clément Tulusso

Préface

Cela fait des semaines que nous sommes sous l'influence de la pandémie Covid-19. Elle a des conséquences économiques comme celles d'une guerre. La Suisse est naturellement aussi concernée. Le Conseil fédéral gouverne selon le droit de nécessité et a déjà décidé des mesures de soutien pour plus de CHF 60 milliards. Dans cette étude mandatée par «energie-wende-ja» et «Greenpeace Suisse», nous expliquons pourquoi cette somme est insuffisante et que d'autres mesures sont nécessaires pour soutenir la demande ; il faut aussi un Programme d'impulsion 2020-2030. Le financement doit être assuré par la Confédération en collaboration avec la Banque nationale suisse (BNS). Il faut mettre à disposition CHF 100 mia pour les 3 paquets de mesures (mesures d'urgence, soutien de la demande, Programme d'impulsion 2020-2030) ainsi que pour des réserves. L'objectif de l'ensemble de ces mesures doit être de sortir l'économie du gouffre et de remplir également les exigences d'une économie et d'une société durables et favorables au climat.

De nombreuses et nombreux spécialistes ont contribué à la présente étude qui a été élaborée en quelques semaines. Nous aimerions nommer ici, par ordre alphabétique des noms de famille : Manuel Aepli, Johann Bucher, Rudolf Burger, Katharina Etter, Peter Hablützel, Leo Keller, Beat Nussbaumer, Werner Stieger et d'autres spécialistes.

Les deux auteurs ci-dessous sont toutefois les seuls responsables du contenu de cette étude :

Ruedi Meier, Dr. oec. publ. / Raumplaner EPFZ

Président de « energie-wende-ja »

Bürglenstrasse 35, CH-3006 Berne

Tél. +41 31 332 49 10

Mobile +41 79 406 56 27

ruedimeier@bluewin.ch

www.ruedimeier.ch

www.energie-wende-ja.ch

Walter Ott, lic. oec. publ. UNIZH, dipl. El. Ing. EPFZ

Senior Consultant

Steinstrasse 40B, CH-5406 Rütihof

+41 79 317 88 15

ott.walter@pop.agri.ch

Conclusion et résumé

Effondrement économique massif avec de couteuses mesures immédiates du Conseil fédéral pour y faire face

Nous avons délibérément choisi une approche analytique large pour cette étude mandatée par energie-wende-ja et Greenpeace Suisse. Nous entreprenons la relativement difficile tâche de comprendre les dernières évolutions économiques consécutives à la mise en place des mesures liées à Covid-19, de les interpréter de la façon la plus adéquate possible et ensuite de proposer des mesures pour une relance économique. L'économie suisse est confrontée à un effondrement massif, d'abord de la part des branches directement touchées, ensuite et rapidement de la part de tous les domaines. La croissance économique s'est effondrée extrêmement rapidement. Plus d'un million de personnes dépendent déjà des indemnités de chômage partiel. Le chômage augmente très rapidement, les offices d'aide sociale sont pris d'assaut. Les exportations qui constituent un élément central du bien-être de la Suisse se sont déjà effondrées de 10% à 20%.

Le Conseil fédéral a rapidement réagi avec des mesures immédiates de plus de CHF 60 milliards (voir à ce sujet l'annexe : Mesures immédiates). Une spirale descendante semble néanmoins inévitable – même après l'assouplissement des mesures liées au Covid-19. Des événements de masse (concerts, festivals) n'auront pas lieu avant longtemps. Le trafic aérien se maintiendra à un bas niveau pendant des mois voire des années. Des chaînes de création de valeur ont été rompues au niveau international, elles seront difficiles à recréer. Après un effondrement massif de l'offre, il y aura aussi un net effondrement de la demande. Le produit intérieur brut devrait s'effondrer de près de 10% seulement pour cette année. Nous estimons le coût des dégâts économiques de CHF 135 à 270 milliards pour l'année en cours et l'année prochaine. Pour la Suisse, il en va de l'existence de la structure décentralisée des PME qui a une forte valeur individuelle et contribue notablement à l'identité suisse. D'un point de vue éthique, il est justifié de se demander dans quelle mesure les entreprises et les employé-e-s touché-e-s par ce désastre auquel elles ne peuvent rien doivent en porter les conséquences et dans quelle mesure les pouvoirs publics doivent intervenir avec des plans de soutien. Du point de vue de l'économie publique, il faut s'attendre à ce que de larges pans de l'économie soient voués à disparaître s'il n'y a pas d'indemnisation des dégâts.

Changement de structure forcé

Les mesures liées au Covid-19 impliquent un changement de structure forcé. Il n'y a que peu de gagnant-e-s, le secteur numérique en fait p. ex. partie par le télétravail, la visioconférence, les webinaires et l'enseignement à distance, ainsi que l'industrie pharmaceutique. Les services de livraison à domicile ont aussi connu un essor important. De nouvelles offres de l'économie créative sont apparues avec une publicité innovante, la médiation artistique et le divertissement ; elles ont très rapidement incarné le changement de structure. Les gagnants ont pu se positionner de façon optimale. Ils vont continuer leur croissance. Les offres existantes se sont réveillées, de nouvelles offres ont très rapidement vu le jour et elles ont trouvé leur clientèle. Ce changement de structure ne doit pas être freiné. Il s'agit aussi de continuer à utiliser des avantages écologiques avérés comme le changement de comportement en matière de mobilité avec moins de trafic au moyen de conditions-cadres durables et la vérité des coûts. Mais ce serait illusoire de croire que les graves problèmes d'emploi pourraient être résolus seulement avec des innovations futures dans certains domaines.

Des mesures planétaires : Les banques centrales déversent des flots d'argent sans précédent pour stabiliser le système financier avec parfois des effets négatifs

Les banques centrales – à commencer par la FED des USA et la BCE de l'UE – ont réagi par un flot d'argent sans précédent (achat d'obligations, même de junk bonds etc.) à l'effondrement massif de l'offre qui s'est rapidement étendu à toute l'économie, tout comme l'effondrement de la demande. Le système financier est devenu encore plus solvable, les taux d'intérêt ont encore pu être abaissés. De l'argent bon marché permet d'augmenter l'endettement des Etats. Même le clair effondrement des bourses à court terme a pu – au moins provisoirement – être partiellement rattrapé. Il n'y a cependant pas de signe selon lequel cet argent arrive vraiment dans l'économie réelle et contribue à une relance. Le système financier s'est encore plus fortement empêtré dans ses contradictions. Les taux d'intérêt ne devraient pas augmenter, car avec des taux plus élevés, de nombreux Etats et entreprises seraient rapidement en cessation de paiement. L'inflation des papiers valeurs (actions, obligations) connue depuis des années et en revanche en tout cas partiellement de nouveau en cours. En cas de relance, les prix de l'immobilier devraient rapidement de nouveau augmenter. Les indices des prix à la consommation devraient très probablement rester stables dans un premier temps, la numérisation forcée devrait avoir un effet baissier sur les prix. Le danger d'une augmentation de l'inflation au sens traditionnel du terme part au mieux d'un report de la chaîne de création de valeur et d'une concurrence internationale réduite. L'énorme flot d'argent comprend un potentiel de spéculation encore plus fort qui laisse présager des bénéfices élevés, mais aussi de grosses pertes. Le système financier bouffi court le risque de s'effondrer brusquement comme un château de cartes instable. L'économie réelle en subirait des dégâts supplémentaires. Même sans un tel scénario d'horreur pour le système financier, il semble certain que l'économie ne se remettra que lentement – malgré les mesures efficaces pour l'économie réelle.

Les mesures liées au Covid-19 soulagent l'environnement. Effondrement du marché pétrolier

La mobilité (avec une réduction pouvant atteindre -80%) et la consommation d'énergie (-10% à -30%) ont nettement reculé après la mise en œuvre des mesures liées au Covid-19. Les atteintes à l'environnement ont reculé localement et globalement. Le ciel est pratiquement libre de traînées de condensation. La qualité de l'air s'est notablement améliorée. Le bruit a beaucoup diminué en de nombreux endroits. Les émissions de CO₂ et de gaz à effet de serre (GES) ont reculé de 20% à 30% en quelques semaines. La demande réduite en sources d'énergie fossiles a provoqué – à extraction de pétrole constante – un encombrement des capacités de stockage et un effondrement des prix. Des prix négatifs ont même été atteints sur les marchés pétroliers. Les pays exportateurs de pétrole sont en graves difficultés financières. Des rétroactions négatives sur le système financier ne sont pas à exclure – à cause du non-remboursement des crédits. C'est également valable pour le secteur aérien complètement à l'arrêt.

Deux paquets de mesures supplémentaires pour l'aide à l'économie et à sa revitalisation

Nous pensons que suite aux mesures immédiates appropriées, l'économie doit recevoir un soutien supplémentaire à deux niveaux.

- Un premier paquet de CHF 15 mia doit soutenir la demande pour tirer l'économie du gouffre, ce qui ne sera toutefois possible qu'à la fin du confinement lorsque les offres seront de nouveau disponibles. Il s'agit en premier lieu de versements non liés à chaque habitant-e par l'intermédiaire de la caisse maladie – sur le modèle de la taxe sur le CO₂. La somme de CHF 15 mia signifie qu'une famille de 4 personnes recevrait un versement unique d'environ CHF 8000.--. En principe, ces paiements pourraient être conditionnés à la consommation de prestations dans des domaines en particulier comme la culture, le sport, le divertissement, le tourisme etc. Cela rendrait toutefois l'application extrêmement compliquée et limiterait la liberté de choix.

- En second lieu, nous proposons un Programme d'impulsion 2020-2030 durable. L'économie doit être orientée vers une Suisse neutre en CO₂ par des mesures ciblées. Nous recommandons d'abord des mesures qui ont un effet rapide sur l'emploi et qui ont simultanément pour effet de diriger l'économie et la société en direction de la transition énergétique 2050 dans des domaines ayant un impact particulier sur le climat comme la mobilité, les techniques du bâtiment, l'économie, l'approvisionnement durable en énergie, la gestion des déchets, l'agriculture et le trafic aérien.

Glissières de sécurité stratégiques

La durabilité comme première glissière de sécurité principale :

1. L'Accord de Paris 2015 sert de glissière de sécurité pour toutes les mesures et l'engagement de tous les moyens. Concrètement, cela signifie que la Suisse doit devenir neutre en CO₂.
2. Protection et soutien de la biodiversité.
3. Pas de démantèlement des normes environnementales, car ce serait le mauvais chemin qui ne contribuerait pas à l'établissement d'une économie durable.

La vérité des coûts : La vérité des coûts en tant que principe essentiel de l'économie de marché doit servir de guide à la reconstruction de l'économie.

- i. Concrètement, il faut faire avancer et introduire au plus vite le « **Mobility Pricing** ». Ce n'est qu'ainsi que les marges de manœuvre révélées par le télétravail, les visioconférences et les webinaires, ainsi que les nouveaux comportements en matière de mobilité peuvent continuer à être utilisés à l'avantage de toute la population. Il faut renoncer à l'extension des capacités de pointe en particulier des routes, mais aussi des transports publics. Il faut utiliser les moyens à disposition pour une mobilité bien plus intelligente avec une régulation intelligente sur la route et le rail. Il faut aussi pousser les infrastructures favorables à l'environnement dans les domaines du trafic lent et de la modération de trafic.
- ii. Dans le **domaine de l'énergie**, les prix se sont effondrés à cause de la production excédentaire et des prix négatifs ont même été atteints du fait du manque de capacités de stockage. Nous risquons un retour vers les énergies fossiles complètement insensé du point de vue économique. Il faut lutter contre l'effondrement des prix avec une rapide augmentation de la taxe sur le CO₂. Nous proposons une augmentation à CHF 150.-/tonne CO₂.
- iii. **Déchets** : Le secteur des déchets doit principalement être financé selon le principe du pollueur payeur, le recyclage et la fermeture des cycles des matériaux doivent réduire les volumes de déchets.
- iv. **Agriculture** : Outre une orientation écologique de l'agriculture, il faut introduire une taxe sur les gaz à effet de serre (GES).
- v. Le **trafic aérien** a connu un effondrement sans précédent. A court terme, il faut préserver le fonctionnement des infrastructures nécessaires à l'exploitation. Il faut accompagner le redécollage du secteur aérien avec des conditions-cadres durables. Pour cela, il faut une redevance sur les billets d'avion dont les moyens sont en partie rétrocédés et en partie engagés dans le développement et l'utilisation de carburants sans CO₂.
- vi. **Compatibilité sociale et économique indispensable** : Une taxe sur le CO₂ et sur les billets d'avion doit être aménagée de façon à ce qu'au moins la moitié de sa recette soit rétrocédée à la population et à l'économie. La compatibilité sociale est ainsi garantie, car une famille de 4 personnes serait ainsi mieux nantie, malgré l'augmentation de la taxe sur le CO₂ et celle sur les billets d'avion. La compatibilité avec l'économie et le commerce extérieur est assurée par le remboursement de la taxe sur le CO₂. Au lieu de payer des taxes, les entreprises doivent déterminer des objectifs à travers les agences EnAW ou Act.
Pour l'aviation d'affaires, il a été montré que la taxe sur les billets d'avion peut être évitée dans de nombreux cas. Les conférences téléphoniques et par vidéo permettent souvent de soigner les relations commerciales plus efficacement et pour moins cher.

La vérité des coûts appliquée de façon conséquente empêche le retour de l'économie vers les énergies fossiles. Les investissements ne sont pas calqués sur les prix actuellement bas. Il s'agit plutôt de prendre en compte les coûts complets qui devraient aussi correspondre environ aux prix à plus long terme. Des incitations en matière de prix permettent de créer des structures plus durables et plus stables avec moins de dépendance à l'égard de l'étranger.

Conclusion : La vérité des coûts est un principe central de l'économie de marché. Elle permet de créer des conditions-cadres simples et claires pour un développement durable. La nécessité de réguler est réduite à un minimum. Il faut éviter qu'en temps de crise il faille élaborer des réglementations compliquées qui sont par la suite difficiles à supprimer et constituent des obstacles sur la durée.

Financement : Fonds de crise structurel de CHF 100 milliards

Enorme besoin financier

D'après nos analyses la lutte contre la crise nécessite un financement additionnel d'environ CHF 100 milliards.

Une part notable (env. CHF 40 milliards) des près de CHF 60 milliards déjà engagés dans le cadre des mesures d'urgence est allouée aux entreprises en mal de liquidités. La plus grande partie de cet argent devrait revenir. Il ne s'agit pas de discuter ici dans quelle mesure ce sera effectivement le cas. Mais il n'est pas à exclure qu'un défaut de paiement notable ait lieu et que la Confédération doive intervenir à titre de caution.

Nous proposons d'engager CHF 15 milliards pour la proposition de soutien à la demande et autant pour le Programme d'impulsion 2020-2030.

Nous prévoyons aussi des réserves pour différentes éventualités, pour soutenir l'aviation, pour l'achat d'urgence d'entreprises systémiques p. ex. dans le domaine pharmacologique. Il s'agit aussi de réfléchir si des moyens supplémentaires sont nécessaires pour le système de santé.

Collaboration entre la Confédération et la BNS pour une création monétaire en faveur du public

Pour couvrir ces énormes besoins financiers, nous proposons de créer un fonds de crise structurel d'un montant de CHF 100 milliards. La Confédération doit coopérer avec la Banque nationale suisse (BNS) pour financer une partie des coûts totaux de la crise du Covid-19. Il s'agit d'une création monétaire pour la collectivité au lieu du système financier privé. Les avantages sont notables, car les moyens bénéficient directement à toutes celles et ceux qui en ont vraiment besoin et les engagent de façon productive.

L'économie, la société et la demande sont soutenues rapidement et directement. Des effets importants peuvent être obtenus avec des coûts administratifs faibles.

Il s'agit de ne pas injecter encore plus d'argent dans le système financier privé et soutenir ainsi une stabilité de façade. Cela ne ferait en principe que regonfler un système malade avec de nombreux effets négatifs (obligation d'une politique de taux bas, inflation des papiers valeurs, risques élevés de spéculation etc.).

Cela crée de la confiance et de la sécurité pour l'emporter ensemble et rapidement sur la crise. La confiance et la stabilité sociale font partie des principaux facteurs pour surmonter une crise.

Le spectre d'une **inflation** en cas de création de monnaie en faveur de la Confédération resp. du public s'avère un leurre si on l'analyse de plus près. CHF 100 milliards de plus correspondent à moins de 1% de la masse monétaire en circulation, c'est donc négligeable. S'agissant d'une création monétaire extraordinaire, le potentiel inflationniste doit être considéré comme extrêmement faible. Les facteurs pouvant déclencher une inflation ont déjà été traités ci-dessus. Il s'agit donc d'assurer que la confiance de base est renforcée, que les effets d'amortissement de l'inflation comme la numérisation ont une chance

et que la concurrence ne soit pas affaiblie – également en ce qui concerne le report de la chaîne de création de valeur. Le Programme d'impulsion 2020-2030 proposé peut y contribuer. Par rapport à une nouvelle crue du système financier privé, la création monétaire directement par les pouvoirs publics se révèle être une mesure plutôt anti-inflationniste.

L'endettement des pouvoirs publics peut être maintenu bas si l'on renonce au remboursement des moyens créés. Il est possible de renoncer à un régime d'économies rigide et nuisible à l'économie et à la société, et qui entrave la relance dans des cadres durables. Des moyens financiers doivent continuer à être disponibles pour des projets dans les domaines de la recherche, de la formation, les infrastructures et l'équilibre social.

Le financement par des **impôts plus élevés** – peu importe leur politique de répartition – empêche la reprise économique. Il faut donc y renoncer actuellement.

Il faut également renoncer à **baisser les impôts** (impôts sur les couples mariés, réduction des droits de douane, suppression du droit de timbre etc.). Ils ont en général des effets négatifs du point de vue de la politique de répartition et les bénéficiaires ont souvent un taux d'épargne élevé ce qui a tendance à attiser l'inflation des papiers valeurs au lieu d'augmenter la demande. Un taux d'épargne plus élevé ou attiser l'inflation des papiers valeurs serait contreproductif.

Réserves : Le fonds de crise structurel de CHF 100 milliards que nous proposons devrait simultanément comporter des réserves aussi grandes que possible pouvant être engagées pour d'autres éventualités, p. ex. pour soutenir l'industrie aérienne, accorder des moyens supplémentaires au secteur de la santé, acheter d'urgences des entreprises systémiques dans le secteur pharmaceutique etc..

Réallocation de moyens et mettre de nouvelles priorités à des tâches dans le cadre du programme conjoncturel et structurel : Pour le financement du Programme d'impulsion 2020-2030 il s'agit d'abord d'examiner chaque fois la réallocation des moyens existants. Il y a une marge de manœuvre notable dans différents domaines : Fonds d'infrastructure ferroviaire, Fonds des routes nationales, agriculture etc. il s'agit d'une part d'exploiter les potentiels d'efficacité et de productivité qui sont en friche et d'autre part de contribuer aux objectifs climatiques et de durabilité. Si des moyens sont réalloués à d'autres secteurs, il ne faut pas s'attendre à des effets notables supplémentaires sur l'emploi. L'exploitation des potentiels d'efficacité et de productivité provoquera dans l'ensemble une meilleure cohérence politique et une amélioration de la capacité concurrentielle de l'économie nationale.

Conserver les tâches centrales de la BNS : Pour la BNS il s'agit toujours d'assurer en priorité la stabilité des prix et de pratiquer une politique de change et du taux d'intérêt de façon autonome. La politique d'investissement de la BNS doit cependant être orientée vers la durabilité : Elle doit renoncer aux investissements dans le domaine de l'armement et des énergies fossiles.

Conclusion : La création d'un fonds de crise structurelle extraordinaire d'un montant de CHF 100 milliards par la Confédération et la BNS permet de faire face à la crise économique de façon appropriée et efficace. La nouvelle réglementation de la création de monnaie doit faire l'objet de discussions politiques dans un proche avenir.

Programme d'impulsion 2020-2030

Le Conseil fédéral a immédiatement réagi à la crise du Covid-19 avec des mesures économiques et adopté des paquets de mesures de près de CHF 60 milliards. Il est toutefois déjà clair que ce montant ne sera pas suffisant pour atténuer la crise économique déclenchée par la pandémie du Covid-19. C'est pour cette raison que nous proposons un programme conjoncturel qui offre un cadre à des mesures supplémentaires pour des secteurs économiques appropriés.

Le programme d'impulsion tient compte des objectifs de la politique climatique et de la durabilité et s'adresse aux domaines de la mobilité, des transports publics, de l'assainissement des bâtiments, de l'énergie solaire, de la gestion des déchets, de l'agriculture, du trafic aérien et de l'économie (voir chapitre 3). Les mesures

conjoncturelles à court terme et les mesures structurelles à moyen terme du programme d'impulsion doivent également contribuer à une Suisse libre de CO₂.

Les mesures du programme d'impulsion sont donc orientées vers un horizon de 5 à 10 ans et se basent sur une stratégie qui s'étend jusqu'en 2040 à 2050. Cela doit servir à donner rapidement une vigoureuse impulsion à l'économie pour créer de la valeur et de l'emploi. Le soutien est le plus fort durant les premières années du programme d'impulsion et diminue progressivement jusqu'en 2025 (mesures conjoncturelles) et jusqu'en 2030 (mesures structurelles). L'étincelle de départ déclenchée par les pouvoirs publics doit entraîner des investissements privés plusieurs fois plus importants.

Tableau 1 donne un aperçu des mesures proposées. Les moyens nécessaires et les effets approximatifs attendus sont estimés pour chaque mesure pendant la durée de chacune d'entre elles ; les indications entre parenthèses concernent un autre type de financement ou réallocation de moyens.

	Coûts/ Aide par an [Mio. CHF /a]	Aide/ dépenses jusqu'en 2025-30 [Mio. CHF]	Total investissements jusqu'en 2025-30 [Mio. CHF]	Suppl. Emploi jusqu'en 2025-30 [EPT]
Mobilité :				
Mobility Pricing : la réallocation de taxes existantes sur les performances de conduite, la différenciation en fonction de la rareté, prise en compte des coûts et objectifs environnementaux	--	(16-20 cts par véhic.km)	--	--
Extension stations chargement mobilité électrique, 5 ans jusqu'en 2025	87	432.	1'440 2020-2025	+1'920 2020-2025
Programme de développement/coup de pouce stations chargement H2 jusqu'en 2025	10	50	100 2020-2025	100 2020-2025
Plus grande part compensation carburants en Suisse (jusqu'en 2030)	85 +1 ct/litre	850 +1 ct/litre	3.4 mia	2'400 2020-2030
Extension infrastructures trafic lent : Réallocation moyens routes	Réallocation	pas d'indication	pas d'indication	pas d'indication
Plateforme formation/formation continue, formation vente mobilité électrique jusqu'en 2025	10-15	50-75	pas d'indication	50-75 2020-2025
Aide TP/CFF				
Soutien numérisation trains, nouveaux systèmes ITC jusqu'en 2025	100-140	500-700	500-700	670-930 2020-2025
Avancement planification extension TP jusqu'en 2025	100	500	500	670 2020-2025
Projets d'extension : Début anticipé gare souterraine Berne Accélération développement de l'offre : Correspondances internationales, trains de nuit, remplacement avion	pas d'indication	pas d'indication	pas d'indication	pas d'indication
Parc immobilier durable suisse (stations chargement mobilité électrique, photovoltaïque)				
Remplacement chauffages fossiles : Aide, réduction linéaire jusqu'en 2030	501	5'010	30-40'000	3'340 2020-2030
Formation/formation continue génie civil et technique. Artisanat, reconversion 10 ans	50	500	pas d'indication	330 2020-2030
Energie solaire, stockage				
Montant investissement, soutien vente aux enchères des ajouts annuels de +1.5 TWh/a solaire (combiné avec tarifs d'injection plus élevés)	160	1'600	20'000	13'300 2020-2030
Prescriptions aux entreprises énergétiques : Tarifs d'injection minimaux selon les saisons, 10 ans jusqu'en 2030, adaptation périodique à l'évolution des prix (pour un ajout annuel de +1.5 TWh jusqu'en 2030, +2 cts/kWh)	+24 croissant p.a.	1'584	voir ci-dessus	voir ci-dessus
Soutien PV avec forte composante hivernale : Réallocation	--	--	--	--
Renoncement aux 1-2 paliers d'abaissement suivants lors de rétributions uniques en tant que mesure d'aide dans le programme conjoncturel	?	pas d'indication	pas d'indication	pas d'indication

	Coûts/ Aide par an [Mio. CHF /a]	Aide/ dépenses jusqu'en 2025-30 [Mio. CHF]	Total investissements jusqu'en 2025-30 [Mio. CHF]	Suppl. Emploi jusqu'en 2025-30 [EPT]
Rétribution plus élevée pour le PV doté de capacités de stockage	pas d'indication	pas d'indication	pas d'indication	pas d'indication
Programme d'impulsion PV sur bâtiments publics	pas d'indication	pas d'indication	pas d'indication	pas d'indication
Economie (industrie)				
Chaleur renouvelable et remplacement chauffages, 50% de coûts supplémentaires jusqu'en 2030	230	2'000	18'000	920 2020-2030
Utilisation chaleur résiduelle, aide 3 cts/kWh	1,4	14.4	72	290 2020-2030
Groupements thermiques jusqu'en 2030	3	30	60	240 2020-2030
Efficacité thermique jusqu'en 2030	1.2	12	24	100 2020-2030
Efficacité électrique	1	10	21	80 2020-2030
Matériaux et déchets				
Technique de séparation CO2 UIOM : Programmes R&D jusqu'en 2025 Dès 2025 : 1 UIOM p.a.	20-40 100	100-200 500	100-200 pas d'indication	100-200 660
STEP avec technique de séparation CH4 et N2O : R&D jusqu'en 2025 Dès 2025 : 30 STEP p.a.	5-10 60	25-50 300	25-50 pas d'indication	25-50 400
Extension recyclage matériaux, augmentation degré recyclage : R&D jusqu'en 2025 Dès 2025 : Extension chaînes de recyclage existantes/constitution nouvelles ; extension nouvelle chaîne de création de valeur dès 2025	14 60	70 300	70 pas d'indication	70 400
Agriculture				
Renforcement de l'approvisionnement autochtone par la promotion de la production végétale	(20)		(100)	
Renforcement de la biodiversité	(20)		(100)	
Amélioration de la formation d'humus	(20)		(100)	
Trafic aérien				
Participation au EU-ETS (coûts d'exécution) 2020-2030 : Si possible, réduction accélérée des émissions	1	10	pas d'indication	pas d'indication
Introduction d'une taxe sur le CO2 pour les vols en Suisse et dans l'UE (ici CHF 96.-/tCO2) d'ici 2030 (rendement estimé)	(170-200)	(1'500-2'500)	pas d'indication	pas d'indication
Taxe sur les billets d'avion (au moins CHF 30.- et max. CHF 120.-/billet) d'ici 2030 (Estimation des rentrées : nombre de passagers en 2019)	(1'000)	(5'-10'000)	pas d'indication	pas d'indication
Soutien à Swiss et à d'autres sociétés (Swissport) pour une offre de base réduite : Assurer le lien CHF en respectant les objectifs de politique climatique		(à clarifier CHF 1.5 mia ?)		
Green Deal : Participation de la Suisse au Green Deal de l'UE ; conclusion de l'accord-cadre		(env. CHF 5-10 mia)		
Total 2020-2025 (sans contribution entre () : sans taxe sur le CO2 ni les billets d'avion, sans soutien à Swiss)	1'800-1'900	6'900-7'400		+24'-25'000
Total 2020-2030 (sans contribution entre () : sans taxe sur le CO2 ni les billets d'avion, sans soutien à Swiss)	1'800-1'900	15'800 - 16'600		+24'000
Apparetements				
Rapide augmentation de la taxe sur le CO2 de CHF 96.-/t → CHF 210/tCO2 1er pas en 2021 CHF 150.-/t CO2 (compense l'effondrement du prix du pétrole d'avril 2020)	Rendement (+760)			
Augmentation limitée dans le temps du programme bâtiment de CHF 250 mio/an jusqu'en 2025-27	Augmentation PB (+250)			

	Coûts/ Aide par an [Mio. CHF /a]	Aide/ dépenses jusqu'en 2025-30 [Mio. CHF]	Total investissements jusqu'en 2025-30 [Mio. CHF]	Suppl. Emploi jusqu'en 2025-30 [EPT]
Carburants : Au lieu de 15%, nouvelle compensation de 80% des émissions des carburants en Suisse (augmentation rendement 10 cts/l : CHF 900 mio/an	Comp. supplémentaire suisse 585			

Tableau 1 : Aperçu résumé du soutien resp. des coûts dans les domaines des mesures considérées et pour les mesures par secteur, ainsi que l'évaluation des investissements effectués et de l'effet sur l'emploi qui en résulte pendant la période considérée.

Remarques concernant les mesures dans les secteurs proposés et les mesures :

Mobilité :

D'un point de vue structurel et stratégique, il s'agit avant tout d'appliquer plus de vérité des coûts dans le domaine de la mobilité dans son ensemble (TIM et TP). Le mobility pricing comme instrument central utilisable à moyen et long terme le permet et les technologies nécessaires à un engagement différencié sont disponibles.

L'extension de l'infrastructure de chargement est au premier plan pour la réalisation du programme conjoncturel à court et moyen terme, car c'est la seule façon de permettre la transition des véhicules à carburants fossiles vers des véhicules électriques. La mise en place d'une infrastructure de base pour le chargement d'hydrogène (H2) destinée avant tout au trafic lourd est un plus grand défi encore, mais elle sera d'une importance croissante pour le trafic lourd.

En ce qui concerne la compensation des émissions des carburants, le programme conjoncturel demande qu'une plus grande partie soit effectuée en Suisse. Des technologies et des solutions sont avancées dans de nombreux secteurs économiques pour financer en partie des projets de compensation imputables (p. ex. séparation de CO2 dans les UIOM, séparation de CH4 et de N2O dans les STEP etc.). Cela permet de créer des emplois très souhaitables en Suisse et de supprimer une grande partie de la problématique des compensations à l'étranger (qualité, durabilité).

Aide TP/CFF

Dans le domaine du rail, une numérisation et une informatisation accrues de la planification, de l'exploitation et de l'entretien offrent un notable potentiel d'efficacité. L'exploitation du potentiel d'efficacité peut aussi rendre superflue ou repousser la suppression de problèmes de capacité qui est souvent chère.

Au premier plan du programme conjoncturel se trouve, outre le lancement d'une offensive de numérisation, l'avancement de travaux de planification et de projection pour l'extension des TP et éventuellement le lancement anticipé de projets mûrs ou presque mûrs. Le rapide développement et l'extension de nouvelles offres en font aussi partie (p. ex. l'extension des correspondances internationales et les trains de nuit).

Parc immobilier durable en Suisse

D'un point de vue climatique, le remplacement complet des combustibles fossiles a une priorité absolue, car il faut empêcher que le remplacement d'un chauffage se fasse par une nouvelle installation à combustible fossile. Dans le cadre du programme d'impulsion, les systèmes de chauffage renouvelables sont très clairement et fortement soutenus. L'aide doit toutefois diminuer progressivement avec le temps et cesser autour de 2030.

Pour faire face à d'éventuels problèmes de capacité et de persistants manques de savoir-faire sur le marché et en tant qu'indispensable mesure d'accompagnement du programme

conjoncturel, il s'agit de créer et financer une plateforme de formation et de formation continue, et aussi de préfinancer des programmes de reconversion. La reconversion dans le domaine des techniques de la construction et de l'immobilier peut contribuer à atténuer les problèmes d'emploi dans les branches touchées par le Covid-19 et l'évolution structurelle.

Energie solaire

Les objectifs d'extension de l'énergie solaire ne tiennent pas du tout assez compte de la future situation de l'approvisionnement de la Suisse et sont loin d'être atteints. Ils doivent être massivement augmentés en vue des perspectives d'approvisionnement de la Suisse en électricité. Le soutien aux grandes installations doit être nettement renforcé dans le cadre du programme d'impulsion et les rétributions uniques de petites installations ne pas être réduites ou moins rapidement que prévu, mais au contraire étendues (plus grands projets de soutien, tarifs d'injection plus élevés, plus grands contingents lors de soumissions pour les grandes installations, soit aussi le soutien d'installations nécessitant une rétribution plus élevée). Une aide différenciée est très importante et dans ce cadre, la production hivernale doit être nettement plus valorisée que la production estivale.

Ici aussi, il s'agit de faire face aux problèmes d'approvisionnement lors d'une extension rapide dans le cadre du programme conjoncturel au moyen d'un (co-)financement de la formation, de la formation continue et de la reconversion.

Economie

En ce qui concerne l'économie, les efforts existants dans le cadre des objectifs d'exemption de la taxe sur le CO₂ sont continuellement renforcés. Le programme conjoncturel doit en outre promouvoir la création de groupements thermiques, l'utilisation de la chaleur résiduelle, les mesures pour augmenter l'efficacité thermique et électrique. Dans l'économie, le point fort de l'engagement des moyens se trouve dans l'utilisation d'énergies renouvelables lors du remplacement du chauffage.

Secteur des matériaux et des déchets

Le programme d'impulsion prévoit des mesures dans le domaine de la gestion des matériaux et des déchets, de la réduction des émissions directes « en bout de tuyau » et dans l'extension du recyclage et du degré de recyclage des matériaux. En général lors de la première phase, c'est le financement de la recherche et du développement fortement accélérés qui prime dans le but, d'ici 2025, de pouvoir équiper et rénover les infrastructures existantes principalement dans le domaine de l'élimination des déchets (UIOM) et l'épuration des eaux (STEP).

Agriculture

Dans le domaine de l'agriculture, il s'agit de la conversion vers une pratique plus favorable au climat et plus écologique pour renforcer l'approvisionnement autochtone, augmenter la biodiversité et améliorer la formation d'humus. Les mesures proposées nécessitent en premier lieu une réallocation des moyens engagés jusqu'ici et ne développent que peu de création de valeur et d'emploi dans le cadre du programme conjoncturel.

Trafic aérien

Le projet de révision de la Loi sur le CO₂ prévoit une taxe sur les billets d'avion qui devrait être controversée du fait de la situation actuelle, mais qui devrait avoir des chances de passer au vu des discussions et consultations en cours aux Chambres fédérales, il faut donc la soutenir. S'il redevient plus intense, le trafic aérien restera problématique du point de vue de la politique climatique. La taxe sur les billets d'avion devrait de ce fait être maintenue pour financer d'une part la transition progressive du kérosène fossile vers un carburant synthétique produit de façon renouvelable (synfuel) et d'autre part à rembourser les prestations de soutien massives de la part de l'Etat du point de vue de la politique climatique, l'effet principal se porte sur le

financement de synfuel produit de façon renouvelable, et avec la taxe prévue, l'effet de l'augmentation du prix des billets sur la demande devrait être modéré.

Une taxe sur le CO2 n'est pas envisageable d'un point de vue global du fait des nombreux accords bilatéraux conclus par la Suisse. Cela semble plus réalisable dans l'UE pour les vols depuis et vers la Suisse (moins d'accords, Etats avec des intérêts similaires). La taxe sur le CO2 serait ainsi prélevée à la source principale d'émission et non à la demande comme la taxe sur les billets d'avion. Les revenus peuvent en partie aussi être consacrés à soutenir le développement et l'utilisation de carburants de synthèse (synfuel). Il faudrait suivre l'initiative européenne et les éventuelles initiatives allant dans le même aussi.

Conclusion : Un programme d'impulsion pour relancer l'économie de façon durable et qui crée de la valeur écologique et de l'emploi

Le programme d'impulsion esquissé ici se place dans un cadre plus important. Il est accompagné par un programme de soutien de la demande d'environ CHF 15 mia et d'un dispositif de crise supplémentaire d'environ CHF 10 à 20 mia qui peuvent être sollicités en cas de persistance ou d'apparition de nouveaux problèmes consécutifs à la crise du Covid-19. Les mesures en faveur de la demande qui peuvent alors être appliquées lorsque les conditions sont de nouveau réunies du côté de l'offre (plus de confinement) soutiennent les effets du programme d'impulsion.

Le programme d'impulsion vise une revitalisation durable de l'économie. Les impulsions s'adressent aux secteurs créateurs de valeur qui sont écologiquement appropriés et durables. Les pollutions climatiques et environnementales sont diminuées par les secteurs soutenus par les mesures, l'efficacité de l'économie nationale augmente et les risques futurs – p. ex. dans l'approvisionnement électrique – diminuent. Le changement structurel alimenté par la technologie, qui a lieu à côté de la crise du Covid-19, est soutenu en tenant compte de conditions-cadres sociales et écologiques. En font partie les plateformes de formation, de formation continue et de reconversion en tant qu'éléments importants du programme d'impulsion. Elles facilitent le changement de structure pour les employés concernés et doivent assurer que l'offre qualitative et quantitative soit maintenue dans les domaines soutenus de façon à pouvoir affronter la demande supplémentaire sans problèmes de capacité ni de qualité.

Le programme d'impulsion se compose de mesures de soutien dans 8 secteurs, ainsi que de propositions concernant la création d'incitations et de conditions-cadres comme des taxes plus élevées dans la révision de la Loi sur le CO2, introduction d'une taxe sur les billets d'avion, d'un mobility pricing du transport individuel motorisé (TIM) et des transports publics (TP), ainsi qu'une augmentation de la part des émissions de carburants à compenser en Suisse. Les mesures d'incitation et les conditions-cadres législatives proposées ont une grande influence sur les effets de création de valeur et d'emploi du programme d'impulsion. Correctement utilisés, ils diminuent ou remplacent l'utilisation de fonds de soutien. Maintenant que le prix du pétrole s'est effondré, la proposition d'augmenter rapidement la taxe sur le CO2 à CHF 150.-/t CO2 est essentielle pour compenser l'abaissement du prix du pétrole et empêcher des réactions contraires non souhaitables. La situation offre en outre une fenêtre d'opportunité pour introduire l'augmentation de la taxe sans que l'augmentation du prix des énergies fossiles soit perceptible.

De 2020 à 2030, le programme d'impulsion nécessite **des moyens d'environ CHF 16 à 17 milliards**. D'ici 2025, ce sont les mesures conjoncturelles qui doivent avoir la priorité : mesures

de formation et de formation continue, soutien à la reconversion, à la recherche et au développement dans des domaines spécifiques (p. ex. matériaux et déchets), à la création des conditions nécessaires à l'engagement de nouvelles technologies dans ces domaines. De 2025 à 2030, c'est plus fortement le changement de structure qui se trouve au premier plan à côté de l'impulsion conjoncturelle.

L'engagement des moyens proposés augmentera directement l'emploi dans les secteurs soutenus d'environ 24'000-25'000 EPT (entre 2020 et 2025) resp. 23'000 EPT (2025-30). Ces emplois supplémentaires en génèrent d'autres dans l'ensemble de l'économie (p. ex. déclenchés par la consommation supplémentaire par les employés supplémentaires), on parle d'un effet multiplicateur. Avec un effet multiplicateur de 2, on peut compter sur un effet sur l'emploi en général d'environ **+46'000 à 50'000 emplois** de 2020 à 2030.

Outre les effets du programme d'impulsion sur l'emploi, le montant extraordinaire de CHF 15 milliards mentionné ci-dessus est engagé pour soutenir la demande. Cela donne également des impulsions à l'emploi (actuellement ce sont plutôt des licenciements qui sont évités). Si l'on compte avec CHF 150'000 par EPT, cela donne un effet direct sur l'emploi de **100'000 années d'emploi** ; sur 10 ans, cela donne **+10'000 EPT** pendant ces 10 ans. Si dans ce cas l'on tient aussi compte d'une multiplication par deux pour estimer l'effet dans toute l'économie, cela donnerait **200'000 années d'emploi** (resp. +20'000 EPT pour la période 2020-2030).

Remarque finale :

Les analyses entreprises montrent que les points de départ et les mesures pour une reconstruction écologique existent et que les coûts générés sont limités. Ils dépendent pour cela fortement de conditions-cadres correctement définies (vérité des coûts et instruments nécessaires à leur application) qui peuvent encore nettement réduire les coûts. Le changement de structures ne devrait pas être freiné, mais soutenu dans une direction écologique et sociale. Il améliore la durabilité économique par rapport à la situation actuelle et réduit la pollution du climat et de l'environnement, et conduit par conséquent à une meilleure efficacité de toute l'économie. Ce qui aura un effet positif à long terme sur le développement de l'économie et de la société. **L'impulsion sur l'emploi d'un total d'environ +50'000 EPT pour la période 2020-2030 resp. 70'000 EPT en tenant compte du soutien à la demande dans les secteurs durable soutient le changement de structure vers une économie écologique.**

Le rapport détaillé de 140 pages (en allemand) avec les descriptions complètes des mesures se trouve sur www.greenpace.ch/covid-expertise.